

CAPEFE

Certificat d'Aptitude
à l'enseignement français
à l'étranger



Formation ouverte aux étudiants M1 & aux personnels de l'Éducation nationale des premier et second degrés

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a institué un certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE) par l'arrêté du 4 février 2020 (J.O. du 20-2-2020).

L'INSPE de l'académie de Lille – Hauts-de-France met en place une préparation à ce certificat destiné aux fonctionnaires stagiaires et titulaires de l'Éducation nationale, aux étudiants de première année de master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (mentions premier et second degrés) dans le cadre de la formation initiale, aux enseignants titulaires de l'académie (premier et second degré, toutes disciplines) dans le cadre de la formation continue et souhaitant enseigner à l'étranger dans un contexte plurilingue au cours de leur carrière.

■ OBJECTIFS

Cette certification a pour vocation à terme de devenir un élément déterminant des recrutements au sein du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger (EFE).

Les objectifs visés sont les suivants :

- connaître les processus d'acquisition et les principales méthodes d'enseignement des langues,
- intégrer la dimension interculturelle dans des pratiques pédagogiques et didactiques,
- attester d'un niveau d'anglais professionnel,
- connaître les spécificités de l'enseignement français à l'étranger et les enjeux diplomatiques de la France à l'étranger dans le cadre de l'éducation,
- s'adapter à des démarches pédagogiques différentes dans un pays d'accueil.

■ PUBLIC ET PRÉREQUIS

L'inscription se fait sur dossier de candidature constitué d'un CV, d'une lettre de motivation justifiant le souhait d'internationalisation, une attestation officielle d'un niveau B2 en anglais (CLES, TOEIC, TOELF, IELTS, liste non exhaustive).

■ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

La préparation aux épreuves de cette certification traitera trois domaines de compétences (cf. définis par l'arrêté du 4 février 2020).

Compétence 1 Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français.

Compétence 2 Maîtriser l'anglais au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL), et optionnellement maîtriser une seconde langue vivante au niveau B2 du CECRL.

Compétence 3 Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger.

■ ORGANISATION ET CALENDRIER DES ÉTUDES

La formation aura lieu sous un format hybride (30h). Les enseignements auront lieu en français et en anglais en fonction du formateur.

Pour la formation initiale : les dates de formation correspondent au calendrier des modules complémentaires.

Pour la formation continue : le présentiel sera réparti sur trois journées de formation.

PROGRAMME La formation se décompose en 3 axes

Axe 1

Connaissance du système éducatif français dans un contexte plurilingue

Axe 2

Grands principes didactiques de l'enseignement des langues

Axe 3

Enjeux éducatifs de la France à l'étranger

■ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les épreuves de la certification comprendront :

- Une épreuve écrite obligatoire de deux heures, composée de deux parties :
 - un texte (en anglais) suivi d'un questionnaire à réponses courtes visant à vérifier la compréhension et la correction de la langue (compétence 2),
 - une production écrite en français sur un thème visant à évaluer la compétence 1 « Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français ».
- Une épreuve orale obligatoire d'une heure, composée de deux parties :
 - un exposé (en français) sur un thème visant à évaluer la compétence 3 « Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger »,
 - un entretien en anglais sur l'un des aspects développés durant l'exposé.
- Une épreuve facultative (40 min) portant sur une deuxième langue vivante étrangère choisie par le candidat parmi l'offre de LVE disponible à l'INSPÉ Lille HdF : espagnol, allemand, italien, néerlandais (ouverture sous réserve d'un effectif suffisant). L'épreuve évaluera le niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL). Il s'agit d'un texte (en LVE) à résumer suivi d'un entretien avec le jury sur la thématique du texte et/ou sur le projet professionnel du candidat.

■ COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation et de la passation des épreuves de la certification est de 250€.

Il est également possible de s'inscrire aux épreuves de la certification sans suivre la formation (tarif d'inscription à la certification : 100€).

La formation et l'inscription aux épreuves est offerte aux étudiants de première année de master MEÉF (mentions premier et second degrés) de l'INSPÉ Lille HdF inscrits dans le cadre des modules complémentaires.

■ CANDIDATURE & INSCRIPTION

Afin de suivre la formation et de passer la certification du CAPEFE, les candidates et candidats doivent déposer un dossier complet de candidature sur l'application *e-candidat* avant fin septembre.

■ RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Virginie Duquenoy
virginie.duquenoy@inspe-lille-hdf.fr

Denis Vigneron
denis.vigneron@inspe-lille-hdf.fr

inspe-lille-hdf.fr    

Un institut national de proximité

au cœur des territoires Arras - Douai - Gravelines - Outreau - Valenciennes - Villeneuve d'Ascq

et des universités publiques Université d'Artois - Université de Lille - Université du Littoral Côte d'Opale - Université Polytechnique Hauts-de-France